



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Dossier à transmettre par e-mail : contact@jausiers.fr

ou

A déposer directement à la Mairie de Jausiers, 14 avenue des mexicains, 04850 Jausiers

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE

- La convention dûment remplie et signée ;
- Un justificatif d'achat : facture originale avec mention du récupérateur dûment entourée ou surlignée ;
- Un RIB ;

Pour une habitation permanente, secondaire, locative ou des locataires

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour un syndicat de copropriété

- Le procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires

Pour une entreprise ou une association

- Le statut kbis

FICHE TECHNIQUE DE LA CUVE ACHETÉE

☐ Résidence permanente (propriétaire ou locataire) ☐ Résidence secondaire
☐ Résidence locative ☐ Copropriété ☐ Association ☐ Entreprise

Nombre d'habitants dans le logement (si habitation) :

Surface de toiture récupérée :

Descriptif de la cuve

Contenance : Matériaux :

Type de cuve : ☐ Aérien ☐ Enterré ☐ Réservoir souple

Usages prévus

☐ Usages extérieurs ☐ WC ☐ Machine à laver ☐ Robinet spécifique intérieur

Autre (préciser) :

Nombre d'équipements raccordés :

L'usage et le raccordement de la cuve ou citerne sont conformes au respect des contraintes sanitaires pour les usages domestiques selon l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

En fonction des critères de la cuve, veuillez sélectionner l'aide sollicitée* :

☐ Capacité comprise entre **300 et 999 L** : 50 €

☐ Capacité comprise entre **1000 et 2999 L** : 110 €

Capacité **supérieure à 3000 L**

☐ Pour un **usage jardin** seulement : 660 €

☐ Pour un **usage extérieur et intérieur** : 1 300€

**L'aide ne peut dépasser la valeur d'achat de la cuve.*

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Si personne de fait

Je, soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

E-mail :

Si personne morale

Nom de l'entité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Représentée par

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

➤ Sollicite la Commune de Jausiers afin d'obtenir l'aide financière à l'acquisition d'un récupérateur des eaux pluviales d'une capacité de 300L minimum.

➤ Certifie avoir pris connaissance du règlement fixant les modalités pour l'attribution de la subvention.

➤ Atteste sur l'honneur n'avoir jamais bénéficié de ladite subvention.

➤ M'engage à utiliser mon récupérateur d'eau de pluie conformément à son guide d'installation et d'utilisation. L'usage de l'eau de pluie récupérée se fera conformément à la réglementation (Cf. Arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments).

Après examen et acceptation de la demande, la commune de Jausiers vous versera par virement bancaire le montant de l'aide financière sollicitée dans un délai de 3 mois.

Fait à :

Date :

Signature :

*Les données collectées par le biais de ce formulaire sont traitées par la Commune de Jausiers à des fins de gestion des demandes et des versements de subventions pour l'acquisition d'un récupérateur des eaux pluviales de 300L minimum.
Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans et ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers.
Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit de réclamation auprès de l'autorité de contrôle.*

CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE A L'ACQUISITION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Entre les soussignés :

La commune de Jausiers, 14 avenue des Mexicains 04850 Jausiers, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Jacques FORTOUL, ci-après dénommée « la commune de Jausiers », d'une part,

Et

Si personne de fait

Madame - Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse:.....

Code postal : 04850

Commune : Jausiers,

Si personne morale

Nom de l'entité :

Représenté par

Nom :

Prénom :

Adresse:

Code postal : 04850

Commune : Jausiers,

Ci-après dénommé « le bénéficiaire » d'autre part,

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

Face aux aléas climatiques (sécheresse) et dans le cadre de sa politique de gestion et de stockage de l'eau, la commune de Jausiers s'engage dans une démarche de valorisation des eaux pluviales à l'échelle individuelle à travers la mise en œuvre d'un dispositif d'incitation financière à l'acquisition d'une cuve de récupération des eaux de pluie.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations de la commune de Jausiers et du bénéficiaire liés à l'attribution d'une aide financière ainsi que de fixer les conditions d'octroi de cette aide pour l'acquisition auprès d'un professionnel d'un récupérateur d'eau de pluie.

ARTICLE 2 : TYPE DE CUVES ELIGIBLES A CE DISPOSITIF

L'aide octroyée dans le cadre de la présente convention concerne les cuves neuves de récupération des eaux de pluie d'un volume minimal de 300 L.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE DE JAUSIERS ET CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE

La commune de Jausiers, sous réserve du respect par le bénéficiaire des obligations définies à l'article 5 de la présente convention, s'engage à verser à ce dernier une aide financière d'un montant variant de 50 € à 1 300 € selon les critères de la cuve (cf tableau ci-dessous) par matériel acheté neuf.

Capacité de la cuve*	Aide octroyée
Entre 300 et 999 L	50 €
Entre 1000 et 2999 L	110 €
Supérieure à 3000 L	
Usage jardin	660 €
Usage intérieur et extérieur	1 300 €

*Valable pour un seul contenant.

Dans le cas où le prix d'achat est inférieur à 50 €, le montant de l'aide est équivalent au prix d'achat du matériel. Ainsi, le montant de l'aide ne peut en aucun cas dépasser le prix d'achat du matériel éligible.

- ▶ L'aide est octroyée aux habitants, professionnels, syndicats de copropriété, association et résidences secondaires et locatives **de la commune de Jausiers.**
- ▶ L'aide est octroyée **sans conditions de revenus** pour le bénéficiaire.
- ▶ L'aide ne peut être octroyée qu'**une seule fois** pour l'achat d'un seul matériel éligible et pour un même foyer.
- ▶ Le bénéficiaire s'engage à **conserver la cuve minimum 3 ans.**

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE VERSEMENT DE L'AIDE

La commune de Jausiers verse au bénéficiaire le montant de l'aide après présentation par celui-ci du dossier complet mentionné à l'article 5 ci-après, sous réserve que l'acquisition de la cuve de récupération des eaux pluviales, objet de l'aide, soit effectuée pendant la période de validité du dispositif, soit en l'occurrence entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE

Le bénéficiaire et l'acquéreur constituent la même personne. Le bénéficiaire devra remettre :

- Le formulaire de la demande de subvention complété ;
- Deux exemplaires originaux de la présente convention signée portant la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- La copie de la facture d'achat acquittée de la cuve de récupération d'eau éligible à l'aide comportant le nom et l'adresse du bénéficiaire ainsi que la date d'achat du bien ;

- Les justificatifs demandés selon le statut du demandeur :
 - Résidences principales, locatives et secondaires : un justificatif de domicile de moins de 3 mois correspondant à la date de la facture d'achat de la cuve à eau.
 - Syndicats de copropriété : le procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires
 - Associations et entreprises : le numéro kbis
- Son relevé d'identité bancaire.

ARTICLE 7 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des clauses de la présente convention relèvera de droit de la compétence du tribunal administratif de Marseille.

Fait en deux exemplaires originaux

JAUSIERS, le

Le bénéficiaire,

Le Maire,

Si personne de fait

Jacques FORTOUL

Nom – Prénom :

Si personne morale

Nom de la structure :

Représentée par :

Fonction :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Les données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées en vue de l'octroi d'une aide à l'achat d'une cuve de récupération des eaux pluviales. Ces données, conservées pendant une durée d'un an, sont anonymisées et utilisées à des fins statistiques sur le profil des demandeurs d'aide. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités définies ci-dessus en adressant votre demande à la mairie de Jausiers.